



Unité Vie Associative

Points de repère 2017

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

Sommaire

Editorial	3
Subventions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité	4
Contexte	4
Contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public	4
Subventions d'intérêt public octroyées à des organismes poursuivant un but d'intérêt général	5
Soutien à la vie associative	6
Mesures d'accompagnement et de soutien	7
Relations avec l'extérieur	7
Subventions allouées en 2017	8
Répartition des associations par champs d'action	9
– Insertion sociale	
– Inclusion sociale	
– Enfance	
– Jeunesse	
– Vieillesse	
Points forts en 2017	11
Insertion sociale	11
Inclusion sociale	12
« Projets à la pelle »	12
Formation	13
Annexe : répartition 2017 des subventions par champs d'action	14

Editorial

Pour répondre aux besoins actuels de la population genevoise, une action complémentaire et coordonnée des pouvoirs publics et des associations est plus que jamais nécessaire.

En 2012, j'ai mis en place l'Unité Vie Associative (UVA) afin de consolider le partenariat entre le Département de la cohésion sociale et de la solidarité et les organismes à but non lucratif. L'UVA soutient les associations qui œuvrent principalement dans les domaines de l'inclusion sociale, de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse. En 2017, elle a géré des subventions monétaires nominatives (CHF 6'743'000), non monétaires (CHF 2'589'000) et ponctuelles (CHF 1'063'000) pour un montant total de CHF 10'395'000. Ce montant représente 8% des subventions octroyées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité. L'UVA travaille en réseau avec les autres départements municipaux, et avec les services de l'administration cantonale, ce qui améliore l'efficacité de son action.

L'UVA permet non seulement de centraliser et de simplifier les processus de subventionnement, mais aussi d'accompagner les associations dans leurs démarches administratives. Elle leur donne également la possibilité de mieux former leurs permanents et bénévoles au management de projets.

Le partenariat mis en place avec *Booster Bridge* se poursuit dans le but de développer la professionnalisation des associations.

Parmi les points forts de 2017, je tiens à mentionner le soutien accordé à l'Accueil de nuit de l'Armée du salut. Pour la seconde année consécutive, un hébergement d'urgence destiné aux familles et aux mineurs non accompagnés a été mis en place. 147 personnes, dont 47 mineurs, ont pu bénéficier d'un accueil dans l'abri de protection civile de Pâquis-Centre pendant les mois de janvier à avril.

Je souligne aussi que le concept d'appels à projet « Projets à la pelle » a connu sa quatrième édition en 2017. Cette initiative permet à des petites structures de quartier de bénéficier de subventions pour réaliser des projets ponctuels de proximité, au plus près des besoins des habitant-e-s de notre ville. Elle garantit la participation active de la société civile à des réflexions sur des thématiques prioritaires visant l'amélioration des conditions de vie de la population.

En facilitant le travail des associations, l'UVA contribue à renforcer la cohésion sociale à Genève et à prévenir, notamment, les risques de fracture sociale.

Je tiens à remercier l'équipe de l'UVA pour son engagement, ainsi que les associations pour le formidable travail qu'elles accomplissent !

Esther Alder
Conseillère administrative



Subventions du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Contexte

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité œuvre à renforcer la solidarité et à améliorer le bien-être de la population à travers les six services qui le composent. Ses activités accompagnent chaque habitant-e tout au long de son parcours de vie, de la petite enfance à la fin de l'existence.

Cette mission se décline plus précisément autour des quatre priorités suivantes :

- le développement d'une politique de la petite enfance, en mettant à disposition des familles un accueil de qualité et diversifié, par le biais d'associations subventionnées ;
- la mise à disposition d'infrastructures scolaires et parascolaires pour l'enseignement primaire, l'organisation d'activités para et périscolaires et le développement des places de jeux ;
- la mise en œuvre d'une politique de la jeunesse basée sur la prévention et l'insertion, par le soutien à des activités socio-éducatives et socio-culturelles ;
- le développement d'une action sociale de proximité dans les quartiers, ainsi que le soutien aux personnes en difficulté, notamment les personnes âgées.

Le Département couvre par ailleurs des missions qui découlent du droit cantonal et fédéral.

Fort de six services et d'un réseau de partenaires associatifs et institutionnels très dense, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité offre des prestations à toutes les catégories de population : les enfants, les familles, les jeunes, les personnes nouvellement installées dans la Cité, les aîné-e-s, et les personnes en situation de précarité.

Par un soutien à la vie associative, le Département apporte son appui à des activités socio-éducatives et socio-culturelles toujours plus nombreuses et attractives.

Les subventions accordées aux différents organismes poursuivent des objectifs de service public, aussi bien que d'intérêt public.

Contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public

La notion de service public désigne deux éléments distincts : une mission, qui se traduit en activités d'intérêt général, le plus souvent prévues par la loi, et un mode d'organisation consistant, de manière directe, à faire prendre en charge ces activités par l'administration municipale et, de manière indirecte, par des organismes privés (associations ou fondations) placés sous le contrôle de celle-ci.

Dans ce dernier cas de figure, les contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public sont gérées par les différents services du Département et versées à des entités privées, associations ou fondations.

Le régime juridique du service public est organisé autour de trois grands principes. Le premier est celui de la continuité, qui exige qu'une prestation soit assurée régulièrement, sans retard dans le temps, sans discontinuité gênante ou pénalisante pour l'utilisateur. Le deuxième principe est celui de l'égalité, qui interdit la discrimination entre les usagères et usagers, tant vis-à-vis des prestations que des charges. Des situations identiques doivent être traitées de la même manière. Le dernier principe de fonctionnement du service public est celui de l'adaptabilité à l'évolution des besoins collectifs et aux exigences de l'intérêt général.

Le graphique ci-après présente la répartition des subventions, monétaires et non monétaires, octroyées à différentes associations par l'ensemble des services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Chaque service mobilise plusieurs partenaires afin de mener à bien sa mission. Les actions de service public découlent souvent de lois cantonales, notamment dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et des loisirs, ou encore de l'animation socio-culturelle.

Le montant total des contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public s'est élevé à CHF 113'471'679 en 2017, à CHF 107'734'001 en 2016 et CHF 101'573'198 en 2015.

Les listes détaillées des institutions subventionnées sont disponibles dans les brochures des comptes de chaque année.

Subventions d'intérêt public octroyées à des organismes poursuivant un but d'intérêt général

L'intérêt général désigne la finalité d'actions ou d'institutions censées intéresser une population considérée dans son ensemble.

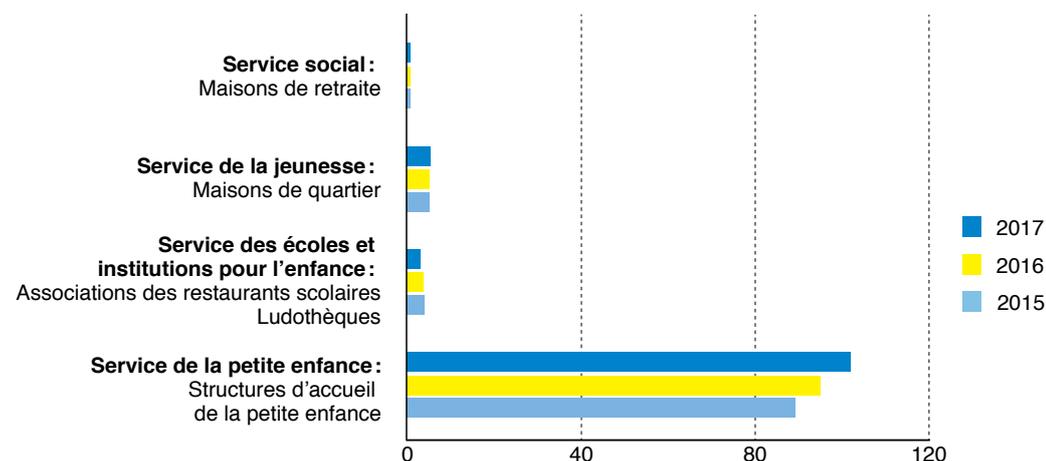
L'intérêt public concerne la mise en œuvre de l'intérêt général à travers un cadre juridique donné, dans le cas présent, le Règlement régissant les conditions d'octroi d'une subvention monétaire en Ville de Genève (LC 21195).

L'entité gestionnaire des subventions d'intérêt public au sein du Département de la cohésion sociale et de la solidarité est l'Unité Vie Associative (UVA).



Ce rapport présente en détails le fonctionnement de l'UVA, ainsi que ses missions et les subventions d'intérêt général gérées par elle.

Contributions à des organismes privés chargés d'une mission de service public (en millions de CHF)



Source : Unité Vie Associative

Soutien à la vie associative

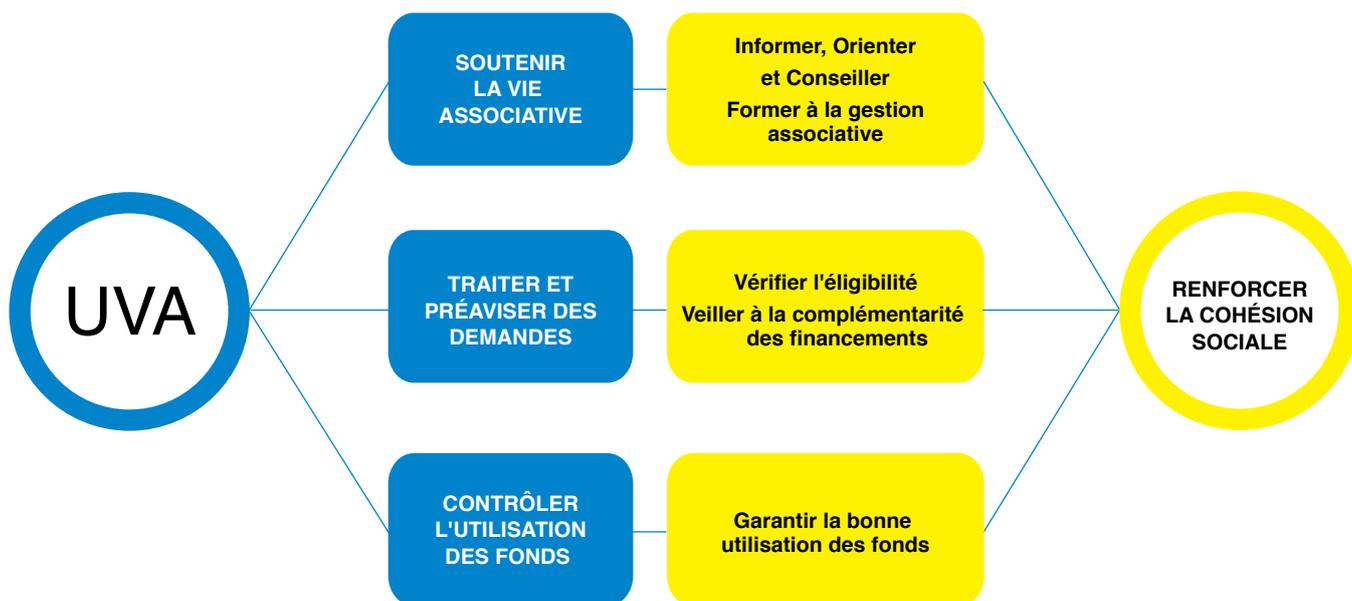
Créée par Esther Alder à son arrivée à la tête du Département de la cohésion sociale et de la solidarité et intégrée à la direction du Département au 1^{er} janvier 2012, l'Unité Vie Associative gère les subventions accordées à des organismes à but non lucratif afin d'assurer ou de faciliter la réalisation de tâches d'intérêt public qu'ils ont librement décidé d'assumer. Elle soutient leur travail en leur proposant un point d'entrée unique au sein du Département, afin d'améliorer le suivi et la transparence, l'égalité de traitement et la bonne gouvernance en matière de subventionnement.

L'équipe est composée de 3 personnes (2 équivalents temps plein ETP) et de 2 apprentis suivant la formation du Certificat fédéral de capacité, dans la filière Employé de commerce. Elle assure la gestion administrative, financière et opérationnelle de l'Unité.

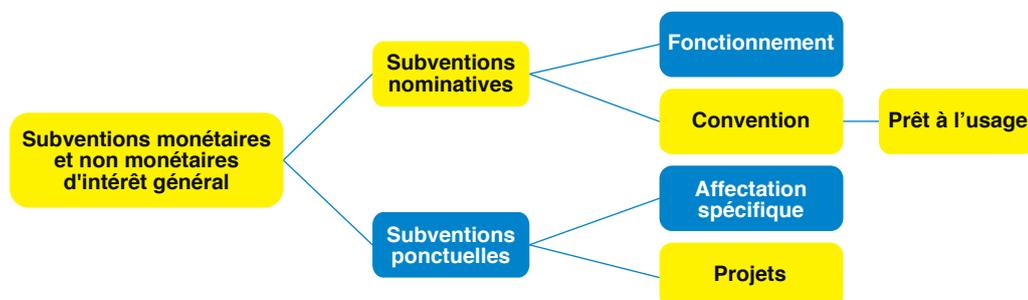
L'Unité Vie Associative apporte un appui aux associations dans leurs démarches administratives, reçoit leurs projets et les analyse. Elle assure un traitement complet de la demande d'aide financière, jusqu'au contrôle de l'utilisation de la subvention.

L'UVA gère des subventions monétaires et non monétaires pour un montant de CHF 10'395'000. Ce montant représente 8% des subventions octroyées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Missions de l'Unité Vie Associative



Différents types de subventions gérées par l'Unité Vie Associative



Les subventions de soutien au fonctionnement sont inscrites au budget de la Ville de Genève. Elles sont dites nominatives, dans la mesure où le bénéficiaire est cité nommément au budget du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. Ces subventions, monétaires ou non monétaires, sont destinés à des organisations dont les prestations complètent l'action de l'administration municipale.

Les subventions monétaires ponctuelles permettent de financer différents types de projets allant de l'animation au sein des quartiers, qui concernent l'ensemble de la population, à des projets plus spécifiques d'animations para et périscolaires pour les enfants. La diversité des projets soutenus démontre la richesse et la créativité du tissu associatif genevois.

Ces projets sont de nature spécifique et ont une durée limitée dans le temps.

Il n'existe pas de droit acquis à l'octroi d'une subvention nominative ou ponctuelle.

Si la plupart des aides sont financières, de nombreux organismes œuvrant dans les champs de compétences du Département de la cohésion sociale et de la solidarité bénéficient d'une mise à disposition de locaux. Ces subventions, dites non-monétaires, font l'objet d'une convention de prêt à usage entre l'organisme concerné et la Ville. En effet, la recherche de locaux constitue un véritable défi, tant pour les associations que pour la Ville de Genève. L'option prise par le Département est la mutualisation des espaces.

Mesures d'accompagnement

Parallèlement à l'octroi de subventions, l'Unité Vie Associative développe et propose une série de mesures d'accompagnement pour les associations. Ces propositions sont de différentes natures. Un soutien financier peut, par exemple, être alloué aux permanents ou aux bénévoles, afin de se former ou de se professionnaliser.

Ainsi, des sessions de formation peuvent être organisées pour permettre l'établissement d'un niveau de connaissances communes aux associations sur différentes thématiques.

L'UVA met à disposition des associations des guides pratiques accessibles sur le site Internet de la Ville de Genève.

De plus, des rencontres entre associations sont proposées, afin de faciliter les synergies entre elles.

Une permanence est assurée par l'équipe de l'UVA, ce qui favorise une grande réactivité en termes d'information, mais également de traitement des demandes.

Relations avec l'extérieur

L'UVA est un interlocuteur privilégié au sein du Département. Elle est en lien constant avec d'autres entités publiques, mais également privées. Elle collabore régulièrement avec les différents services municipaux et cantonaux.

Ces contacts réguliers permettent une action cohérente et concertée des acteurs publics avec le tissu associatif.

Subventions allouées en 2017



Le montant total des subventions octroyées à des organismes privés poursuivant un but d'intérêt général s'élevait à CHF 10'395'717 en 2017, à CHF 10'759'138 en 2016 et à CHF 12'175'218 en 2015.

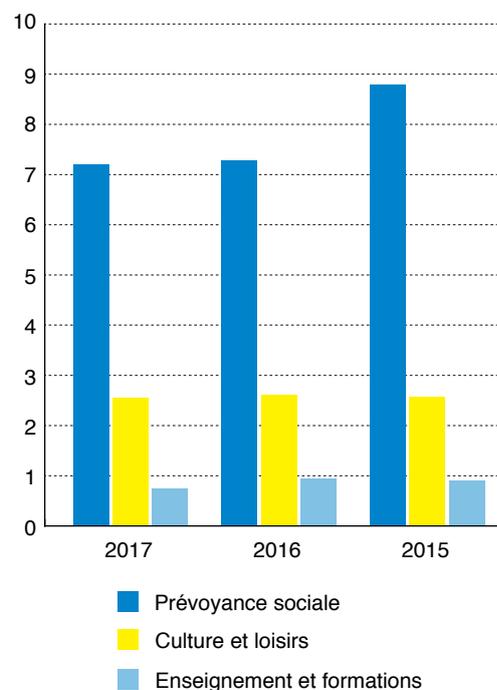
Les actions soutenues par l'Unité Vie Associative sont menées dans le cadre de trois politiques publiques prioritaires comme le traduit le graphique ci-dessous.

Le subventionnement et les actions de l'Unité Vie Associative dans les différents domaines spécifiques intitulés « champs d'actions » sont présentés dans ce document.

Chaque champ d'actions recouvre plusieurs politiques publiques. En effet, ce référentiel prend en compte le public cible, ainsi que le cœur de mission des associations. Cette typologie offre une vision d'ensemble du subventionnement de l'Unité Vie Associative.

Cette clarification permet également de présenter une politique de subventionnement transparente, en adéquation avec les missions et les objectifs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité.

Répartition des subventions par politiques publiques (en millions de CHF)



Source : Unité Vie Associative

Répartition des associations par champs d'action

Les organismes à but non lucratif œuvrent en complémentarité avec la Ville de Genève. La répartition présentée illustre la place et le rôle essentiels de ces institutions partenaires.

Insertion sociale

L'insertion sociale désigne les interventions menées aux moyens de différents dispositifs auprès d'individus ou de groupes isolés ou marginalisés afin de permettre des échanges avec la société.

L'engagement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité en matière d'insertion sociale est essentiel. 27 associations reçoivent une subvention nominative monétaire pour un montant total de CHF 4'766'308. Outre l'aspect monétaire, 18 associations bénéficient d'un local mis à disposition par le Département pour un montant de CHF 1'251'859.

De plus, 27 projets favorisant l'insertion sociale ont été soutenus, pour un montant de CHF 198'822.

Au total, ce sont 72 organismes à but non lucratif qui bénéficient d'un soutien pour une somme totale de CHF 6'216'989.

Ces associations peuvent travailler dans des domaines différents, avec des publics cibles spécifiques, ou encore proposer des formations aux adultes.

Inclusion sociale

L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que les citoyen-ne-s aient les moyens de participer en tant que membres reconnu-e-s, valorisé-e-s et respecté-e-s à la communauté.

Le Département soutient 10 organismes par des subventions monétaires nominatives représentant un montant de CHF 822'050. 15 associations bénéficient de locaux mis à disposition pour une valeur de CHF 457'982. 27 projets ont pu se concrétiser avec un montant global de CHF 177'214.

La valorisation du bénévolat, ainsi que la participation, sont des exemples emblématiques de ce champ d'actions.

Enfance

En 2014, la Ville de Genève a mené une démarche d'évaluation et d'analyse de ses prestations, à laquelle tous les départements municipaux ont contribué. Ce travail a donné lieu à un rapport soulignant non seulement la qualité des prestations délivrées, mais aussi les points d'amélioration. A l'automne 2015, le Conseil administratif a validé un plan d'actions, qui fixe un calendrier de réalisation de différents projets transversaux.

Les organismes soutenus par l'UVA complètent ces prestations municipales et participent à la qualité de l'engagement du Département en faveur d'une politique de l'enfance et de la famille. 20 organismes bénéficient de subventions monétaires nominatives, celles-ci équivalent à CHF 728'892. Les locaux mis à disposition de 9 organismes leur permettent de déployer leurs activités. L'apport du Département se monte à CHF 309'149. 11 projets spécifiques ont également été soutenus pour un montant de CHF 175'600.

Jeunesse

Le Département prend en compte, à tous les niveaux et dans tous les domaines, la situation, les besoins et les attentes de la jeune génération. Les subventions accordées sont complémentaires à l'action municipale déployée par le Service de la jeunesse. CHF 92'400 ont été répartis entre 5 organismes qui développent des actions ou des activités en faveur de la jeunesse. Parallèlement, des espaces sont mis à disposition de 9 associations, ce qui représente un montant total de CHF 519'466. Les jeunes sont porteurs d'idées et de projets. Au total, 20 associations ont été soutenues par l'Unité Vie Associative pour un montant de CHF 473'228.

Vieillesse

Les actions en faveur des âgé-e-s développées par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité sont complétées par le subventionnement de plusieurs associations œuvrant avec et pour les âgé-e-s. En effet, toujours avec la volonté d'une intervention complémentaire, le Département engage un montant de CHF 333'500 annuel auprès de 12 associations recevant de subventions monétaires nominatives. 3 associations bénéficient de mise à disposition de locaux représentant un montant annuel de CHF 51'522. 6 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 37'725. Ceux-ci proposent des actions dans le domaine des loisirs, de l'information et de la formation.



Analyse des subventions par champs d'action

	Inscription sociale	Inclusion sociale	Enfance	Jeunesse	Vieillesse	TOTAL
Nombre d'organismes subventionnés	27	10	20	5	12	74
Nombre d'organismes au bénéfice d'une mise à disposition	18	15	9	9	3	54
Nombre de projets soutenus	27	27	11	20	6	91

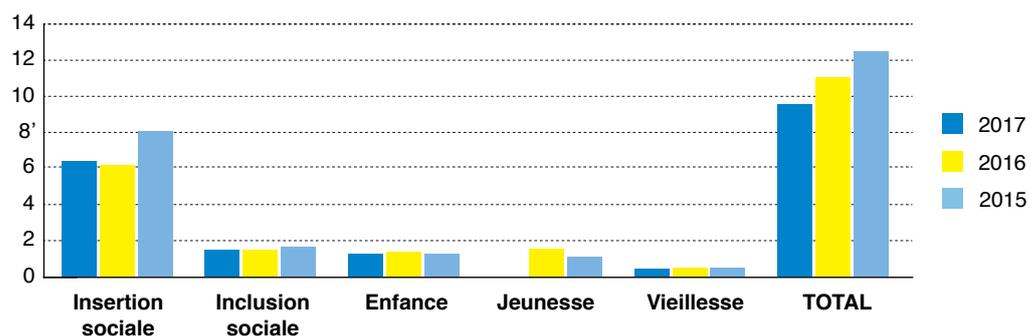
Source: Unité Vie Associative

Classification des subventions par champs d'action (en milliers de CHF)

	Inscription sociale	Inclusion sociale	Enfance	Jeunesse	Vieillesse	TOTAL
Subventions monétaires nominatives	4'766	822	729	92	334	6'743
Subventions non monétaires	1'252	458	309	519	51	2'589
Subventions ponctuelles	199	177	176	473	38	1'063
Montant total	6'217	1'457	1'214	1'085	422	10'395

Source: Unité Vie Associative

Subventions par champs d'action (en milliers de CHF)



Source: Unité Vie Associative

Points forts en 2017

L'insertion sociale est au cœur des préoccupations du Département de la cohésion sociale et de la solidarité. En effet, les besoins grandissants des populations augmentent les fractures sociales et peuvent conduire à l'isolement, voire à l'exclusion.

Insertion sociale

Fort de ce constat, l'Unité Vie Associative soutient chaque année dans la plus grande proportion des projets et des organismes à but non lucratif visant à réduire ces inégalités et à améliorer les conditions de vie des personnes. Ces organisations favorisent la prise de conscience collective de ces problématiques et permettent d'incarner le préambule de la Constitution fédérale de 1999.

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres »

Préambule de la
Constitution fédérale de 1999

Armée du Salut – Accueil familles et mineurs non-accompagnés

L'Armée du Salut, par le biais de l'Accueil de Nuit, a mis en place un hébergement d'urgence destiné aux familles et aux mineurs non-accompagnés.

Cet accueil a été ouvert du 9 janvier au 10 avril 2017 à l'abri de protection civile de Pâquis-Centre. Outre la mise à l'abri, l'objectif poursuivi est bel et bien de garantir un accueil de qualité prenant en considération les besoins spécifiques des enfants et des familles. Une telle structure permet d'améliorer les conditions d'hygiène, d'alimentation, de sommeil. De plus, elle prend en compte les besoins spécifiques des familles et des enfants en matière d'accompagnement social.

Au total, ce sont 147 personnes qui ont été accueillies, dont 47 mineur-e-s.

Association Tokyo Moon – Exposition « Itinéraires entrecoupés »

Ce projet a comporté trois volets : une exposition itinérante, l'édition d'un livre et le développement d'un site internet dédié.

Le financement alloué a porté sur la réalisation d'une exposition qui voulait sensibiliser le grand public à la thématique de l'aide sociale et aux questions de précarité dans notre pays.

Cette exposition visait à éveiller la conscience collective sur les questions de pauvreté, et à déconstruire les stéréotypes existants autour de la pauvreté, celle-ci pouvant revêtir de multiples facettes.

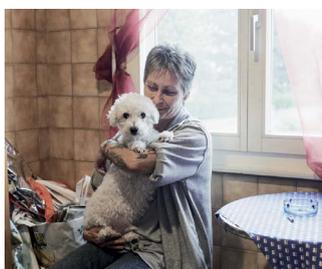
L'exposition était composée de photos, de portraits et de témoignages de personnes. Elle s'est déroulée du 4 mai au 5 juin 2017, sur la zone piétonne du Mont-Blanc, près de la Gare Cornavin.





Inclusion sociale

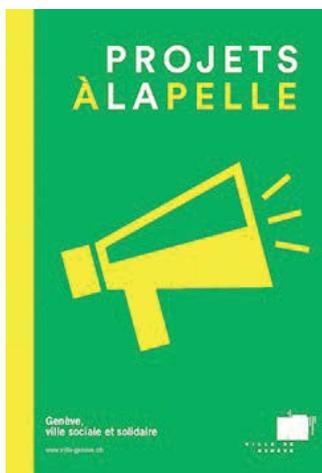
L'inclusion sociale repose sur deux composantes essentielles : la reconnaissance et la redistribution. Elle postule que tous les citoyens ont une égale valeur sociale. Elle implique qu'un accès aux pouvoirs et aux ressources nécessaires pour que leurs voix soient entendues et prises en compte leur soit assurés. Les projets soutenus dans ce champ d'action constituent de véritables vecteurs de cohésion sociale et de rencontres favorisant ainsi le vivre ensemble.



Association Open Milonga – Achat d'un plancher de danse

Cette organisation a pour but de promouvoir et de transmettre le tango argentin dans sa pratique, ses valeurs et son esprit. Chaque année, l'association organise des bals estivaux de mi-mai à fin septembre à la Perle du Lac. Cette cinquantaine d'événements attirent un public de tous horizons et de tous âges. Les liens intergénérationnels sont indéniables et le mélange de culture également.

Ces soirées sont organisées en partenariat avec plusieurs associations actives dans différents domaines, comme par exemple l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec la Barje. Le soutien de l'Unité Vie Associative a permis l'achat d'un nouveau plancher de danse.



« Projets à la pelle »

Ce concept a été imaginé et développé durant le deuxième semestre 2015, sous la forme d'un appel à projets qui avait pour objectif de valoriser l'engagement citoyen. Le budget permettant le financement des projets déposés dans ce contexte était compris dans les enveloppes de subventions ponctuelles. Cet appel à projets était soumis au Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21195).

Une commission d'attribution a été mise en place, composée de plusieurs services municipaux ainsi que d'une association faitière représentant la société civile. Cette commission a évalué l'ensemble des projets et les a préavisés auprès de la Magistrature.

Ces appels à projets permettent à de petites structures de bénéficier de subventions ponctuelles. De plus, la variété des projets soumis démontrent la capacité du réseau associatif à s'adapter aux besoins grandissants de la société. Pour l'UVA, il est essentiel de permettre à des partenaires de quartiers de solliciter un soutien du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, permettant ainsi de développer une action de proximité, ciblée et cohérente entre l'ensemble des acteurs.

En associant la société civile et en stimulant les acteurs de proximité, l'édition 2017 a été source d'innovation sociale.

Par ailleurs, les listes détaillées des projets soutenus dans le cadre des deux éditions 2017 sont présentées en annexe.

Formation

Un partenariat avec l'association *Booster Bridge* a été mis en place. *Booster Bridge* est un pôle d'expertise qui offre coaching et formation en management de projets à des structures œuvrant dans les domaines culturels, sociaux et sportifs. L'objectif de *Booster Bridge* est d'accompagner des organisations (associations/fondations/clubs) dans le développement de stratégies et d'outils de management performants afin d'en optimiser l'efficacité et d'intensifier l'impact de leurs projets. Cette association a également élaboré un Guide « Comment gérer avec succès votre organisation sociale ou culturelle », édité par la Fondation Arcanum.

Ces cycles de formation se déclinent en 4 modules thématiques. En 2017, des ateliers spécifiques à la recherche de fonds se sont déroulés sous forme de projets pilotes.

Certains modules ont été proposés à l'ensemble des partenaires de l'Unité Vie Associative :

- Finances – Recherche de fonds ;
- Communication – Marketing ;
- Planification – Évaluation de projets ;
- Rôle et responsabilité des Comités.

Dans une optique de complémentarité et de cohérence, ces formations sont proposées en partenariat avec le Bureau de l'Intégration des étrangers du Canton.

112 personnes ont pu bénéficier de l'évaluation conduite à l'issue de cet enseignement pratique.

Voici quelques retours des participants :

« Cette formation permet de mieux cerner les problématiques globales et le fonctionnement des organisations à but non lucratif »

« Les points forts de cette formation sont la clarté des objectifs et les outils de travail proposés »

« La méthodologie, l'animation, la simplicité, l'utilité et les personnes qui donnent le cours : j'ai eu énormément de plaisir »

« Excellente qualité d'enseignement, sujets clairs et précis qui se rapportent directement au travail de terrain »



Annexe : répartition 2017 des subventions par champs d'action

Insertion sociale

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués	Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association Aspasia	490 200	Association Aplosud	1 500
Association Café Cornavin	91 433	Association Aspasia	2 400
Association Camarada	52 800	Association ATB&D	2 500
Association Carrefour-Rue	452 800	Association Café Cornavin	2 500
Association Centre de Contact Suisse-Immigrés	181 400	Association CAPAS	15 000
Association Club en fauteuil roulant	99 400	Association Carrefour-Rue	2 000
Association Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève	51 500	Association CIAO	222
Association Espace Solidaire Pâquis	50 000	Association Collectif 17 octobre	3 000
Association Genevoise des Malentendants	27 800	Association du Scoutisme genevois	4 500
Association Insieme	74 200	Association EPER	25 000
Association La Carte Blanche	15 000	Association Espace solidaire Pâquis	3 000
Association La Coulou	139 200	Association Esprit Nomade	10 000
Association Le C.A.R.E	316 300	Association La Coulou	5 000
Association Le Racard	476 800	Association La Coulou	3 000
Association Lire et Ecrire	25 000	Association Le Bateau Genève	3 000
Association pour la Promotion des Droits Humains - APDH	40 000	Association LICRA	5 000
Association pour le Bateau Genève	277 700	Association Mots à Moux	1 000
Association Université Ouvrière de Genève	240 400	Association Mouvement des aînés	2 000
Association Université Populaire Albanaise	67 000	Association OASI	5 000
Association Université Populaire de Genève	150 000	Association Plateforme interreligieuse	8 000
Centre Social Protestant	50 000	Association pour la promotion des droits humains - APDH	10 000
Fédération Maison Kultura	45 000	Association Reformaf	1 700
Fondation Armée du Salut - Accueil de Nuit	555 000	Association S5	8 000
Fondation Colis du Coeur	20 600	Association Tokyo Moon	5 000
Fondation Partage	423 200	Association Université Populaire Albanaise	5 500
Fondation Suisse du Service Social International	30 000	Fondation Armée du Salut - Accueil de Nuit	60 000
Fondation Trajets	323 575	Fondation Suisse du Service Social International	5 000
Total	4 766 308	Total	198 822
Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués		
AA Groupe centre	19 406		
Al-Anon Groupes Familiaux	16 392		
Association Aspasia	13 596		
Association Autrement-Aujourd'hui	11 447		
Association Carrefour-Rue	129 636		
Association Insieme	502 360		
Association La Carte Blanche	46 044		
Association Le Racard	18 000		
Association L'Expérience	16 104		
Association Première ligne	63 988		
Association T-Interactions	39 932		
Association Vires	70 028		
Croix-Rouge genevoise	51 813		
Entreprise sociale l'Orangerie	54 857		
Fondation Suisse du Service Social International	4 460		
Fondation Trajets	73 872		
Groupe Sida Genève	45 000		
Procap Genève	74 924		
Total	1 251 859		

Inclusion sociale

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Centre Genevois du Volontariat	96 200
Association Ciné Transat	100 000
Association des Unions Chrétiennes de Genève	181 250
Association d'usagers des Bains des Pâquis	245 000
Association ICVolontaires-Suisse	12 400
Association Villa Dutoit	87 600
Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active	4 600
Festival Black Movie	15 000
Forum Démocratie Participative	50 000
Société des Associations Italiennes de Genève - S.A.I.G	30 000
Total	822 050

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Biopop	12 144
Association des Habitants 95F Avenue d'Aïre	4 573
Association des Musiciens des Cent Villages	8 584
Association d'usagers des Bains des Pâquis	105 000
Association Groupement Expérimental TV	10 048
Association ICVolontaires-Suisse	22 664
Association la Teuf	1 116
Association Lieux de rencontre et de culture aux Grottes	18 000
Association Lo'13'To	22 360
Association Villa Dutoit	161 832
Association Zanco	14 280
Fédération ICVolontaires	25 488
Fogolar Furlan di Ginevra	8 097
Fondation Pro Patria - Section Genève	1 488
Société des Associations Italiennes de Genève - S.A.I.G	42 308
Total	457 982

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association Droit et Intégration - ADI	8 000
Association Akwaba	3 000
Association Aqua-Diving	10 000
Association Bul Biz Art	3 500
Association Collectif Beaulieu	8 500
Association Compagnie « Les Faiseurs de rêves »	5 800
Association Compagnie Tohu Wa Bohu	5 000
Association Couleur Café	6 500
Association d'usagers des Bains des Pâquis	5 000
Association Europe-Charmilles	8 000
Association FestinHumour	5 000
Association du Festival International du Film Oriental de Genève - FIFOG	5 000
Association FTA	8 000
Association Genève Bénévolat	40 000
Association genevoise des Amis du Salève	3 180
Association Jeux interdits	3 000
Association la Comète	9 734
Association La Marmite	5 000
Association Label-Vie	5 000
Association Le Terrreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	2 000
Association Le Terrreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	1 000
Association Le Terrreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	2 000
Association Le Terrreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	2 000
Association OpenMilonga	5 000
Centre de la Roseaie/Collectif EldoradoS	5 000
Fédération Maison Kultura	6 000
Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse - GLAJ	7 000
Total	177 214

Enfance

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Caritas-Jeunesse	41 800
Association Centre Protestant de Vacances	175 300
Association Cheetah-Baby Plage	10 300
Association des familles monoparentales	50 000
Association du Scoutisme Genevois	83 500
Association Ecole des Parents	65 000
Association Fourchette verte	10 300
Association Genevoise pour vacances familiales	3 100
Association La Bataille des livres	10 300
Association Païdos	41 200
Association Vacances Nouvelles	46 400
Centre de consultation & traitement d'abus sexuels	10 300
Ecoles des Mamans/Association Kayu Intégration	34 292
Ecoles des Mamans/Ecole des Mamans Pâquis-Centre	9 000
Fédération des Associations des Parents d'élèves de l'Enseignement Obligatoire - FAPEO	25 800
Fédération catholique des colonies de vacances de Genève	4 100
Fédération des colonies de vacances du canton de Genève	4 100
Fédération protestante des colonies de vacances	4 100
Fondation Pro Juventute	50 000
Mouvement Populaire des Familles	50 000
Total	728 892

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association 60x60	10 000
Association Agapé	5 000
Association Gliss'en Ville	5 000
Association L'Adide	10 000
Association pour la venue des Géants	20 000
Association Pro Natura	5 000
Association Voie-F	5 000
Coordination des enfants de la Jonction	600
Fondation Officielle de la Jeunesse - FOJ	70 000
Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande - MJSR	40 000
WWF Genève-Panda Club	5 000
Total	175 600

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association La Bulle d'Air	53 944
Association Maison de Naissance la Roseraie	48 000
Association Païdos	111 905
Association suisse des Amis du Dr Janusz Korczak	20 652
Association Vacances Nouvelles	29 171
Fédération des Associations des Parents d'élèves de l'Enseignement Obligatoire - FAPEO	18 091
Fédération des colonies de vacances du canton de Genève	2 939
Mouvement Populaire des Familles	17 904
SMP - La Source Bleue	6 543
Total	309 149

Jeunesse

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association Astural	20 600
Association Codap	10 000
Fondation pour l'avenir	10 300
Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse - GLAJ	41 200
Mouvement Jeunesse Suisse Romande MJSR	10 300
Total	92 400

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Astural	57 380
Association Le Bus Magique	6 540
Association Pulp 68	40 132
Fondation Officielle de la Jeunesse - FOJ	343 068
Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse - GLAJ	18 177
Groupe Scout d'intervention en cas de catastrophe	5 451
Groupe Scout Tanganyika, St-Martin-St-Pierre	5 228
Mouvement Jeunesse Suisse Romande - MJSR	34 598
Parlement des Jeunes Genevois	8 892
Total	519 466

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association Animatou	5 000
Association Art'O'Danse	5 000
Association Caritas Genève	300 000
Association Le Terreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée*	1 300
Association Le Terreau - Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée	15 000
Association Collectif Puck	3 000
Association Compagnie Teatro due Punti	15 000
Association Dream's Factory	7 000
Association du Scoutisme genevois	1 500
Association Echange Partage InterCulturalité - EPIC	1 120
Association Futsal Club Charmilles	2 008
Association Kairos*	3 000
Association La Barje	65 000
Association La Barje	8 000
Association Le Deakoud*	8 650
Association Opéra-Théâtre	7 000
Association Pavillon Cayla	15 000
Association Stop Suicide	5 000
Fondation Children Action	5 000
Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse - GLAJ (pour Daily Mélo)*	650
Total	473 228

* Subventions accordées dans le cadre de « Projets à la pelle »

Vieillesse

Subventions nominatives monétaires	Montants attribués
Association de défense et de détente de tous les retraités - AVIVO	159 800
Association Club des aîné-e-s l'Oasis	1 400
Association Conseil des Anciens	12 000
Association des seniors Au fil du Rhône	1 400
Association des seniors Plainpa-Vivant	1 400
Association Gymnastique Seniors Genève	8 400
Association Le 3 ^{ème} Optimiste	1 400
Association Lecture et Compagnie	10 300
Association Mouvement des Aînés Genève	50 000
Club des seniors de Champel	1 400
Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés & Association de Seniors	11 000
PLATEFORME des associations d'aînés de Genève	75 000
Total	333 500

Subventions nominatives et ponctuelles non monétaires	Montants attribués
Association Conseil des Anciens	9 540
Association Gymnastique Seniors Genève	8 790
Association Mouvement des Aînés Genève	33 192
Total	51 522

Subventions ponctuelles monétaires	Montants attribués
Association transports et environnement - ATE	4 800
Association Gymnastique Seniors	5 000
Association Integreat	7 125
Association Studio 99	15 000
Association transports et environnement - ATE	800
Fondation pour la Formation des Aînées et des Aînés de Genève - FAAG	5 000
Total	37 725

Impressum

Conception graphique

LUNIC

Crédits photographiques

Ville de Genève

Différentes associations qui ont mis
à disposition leurs photographies p.11-12

Impression

Centrale municipale d'achat
et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale
et de la solidarité

Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Mai 2018